

Le problème

Les services publics n'ont plus le monopole de l'intérêt général. En revanche, ils ont de plus en plus en plus un rôle de fédérateur et d'animateur de territoire pour toutes les ressources contribuant à améliorer ou élargir l'offre de services proposés aux citoyens. Les entreprises de l'économie sociale et solidaire y contribuent tout particulièrement, leur capacité d'innovation et leur créativité participant largement à l'amélioration de la qualité de service au public.

Votre solution innovante

Pour améliorer et élargir l'offre de services proposés aux citoyens, le Département a conclu un programme d'expérimentations d'entreprises sociales avec un incubateur valdoisien spécialisé dans l'accompagnement d'entrepreneurs de l'économie sociale et solidaire.

Les objectifs

- Sélectionner en France, des entreprises sociales répondant à un besoin social peu ou mal couvert
- Les accompagner pour expérimenter en Val d'Oise leurs solutions susceptibles d'améliorer l'offre de services aux valdoisiens dans les domaines de compétences du Conseil départemental
- Mesurer leur impact dans la perspective d'une implantation

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**

Le Conseil départemental a conclu un marché négocié (marché « innovant » dans le cadre du décret du 24 décembre 2018) avec Antropia, accélérateur d'entreprises sociales de l'ESSEC.

- **Pour qui**

Pour les habitants du Val d'Oise, pour améliorer leur qualité de vie.

- **Quoi**

Antropia-ESSEC et les services du Département sélectionnent des entrepreneurs sociaux dont le projet répond à des enjeux de population, de territoire, sociaux ou environnementaux, et les accompagnent dans l'expérimentation de leur solution.

Les services départementaux ont un rôle de facilitateur, de mise en relation afin d'ouvrir des terrains d'expérimentations, en mobilisant les réseaux de partenaires sur le territoire (établissements médico-sociaux, collèges, associations, ...).

Deux mondes qui se méconnaissent encore trop souvent - entreprises sociales et services publics - se découvrent dans leurs domaines d'interventions respectifs, organisations, méthodes, et en sortent plus riches et plus forts de leur collaboration au service de l'intérêt général, au service des valdoisiens.

1^{ère} promotion de mars 2020 à novembre 2020 : 3 entrepreneurs accompagnés

Andibo : adaptation des aménagements dans les établissements médico-sociaux pour mieux prendre en compte les troubles de l'autisme

Solinum : cartographie des ressources / sites accessibles aux publics en situation de précarité

Arbitryum : amélioration de la qualité de vie et du respect des libertés des personnes résidant en EHPAD

2^{ème} promotion de mars 2021 à novembre 2021 : 3 entrepreneurs accompagnés

Jexplore : découverte des métiers par la réalité virtuelle pour les collégiens et jeunes en recherche d'insertion professionnelle

Fondation Etre : formation de jeunes en insertion professionnelle aux métiers de la transition écologique

Duo for a job : accompagnement de jeunes en insertion professionnelle par des seniors actifs ou jeunes retraités (mentorat)

- **Quand**

Le programme est conclu sur deux années, afin d'accompagner 2 promotions de 3 entrepreneurs chacune.

Les moyens humains et financiers

Le programme avec Antropia Essec est financé par le Conseil départemental à hauteur de 49K€ par an pendant 2 ans, soit un coût de 16K€ par entreprise accompagnée.

Il mobilise un peu de ressource à la Mission innovation, ainsi que des directions métiers concernées par les projets.

L'évaluation de l'innovation

- **Impact**

La mesure de l'impact social est une des conditions essentielles de ce programme.

Chaque entrepreneur est accompagné par le laboratoire Evaluation et mesure d'impact social (E&MIS) de l'ESSEC pour définir dès le lancement de l'expérimentation, les objectifs, indicateurs, et méthodologies de recueil à mettre en œuvre avec l'ensemble des parties prenantes.

Dans quelle mesure, en quoi et comment ces expérimentations auront-elles amélioré les conditions de vie des publics concernés ?

Quels sont les bénéfices sociaux ou environnementaux ?

Le projet est-il viable, dans quelles conditions ?

Y a-t-il des évolutions, des réajustements à envisager ? etc.

- **Potentiel**

Le Conseil départemental du Val d'Oise a été contacté par la région Auvergne-Rhône-Alpes, en vue de répliquer ce programme avec Rhônalpia.

- **Bilan, suivi, évolution**

L'analyse qui sera faite conjointement de l'impact, en fin d'expérimentation, permettra à l'entreprise sociale d'envisager les conditions d'un éventuel passage à l'échelle et de son implantation en Val d'Oise.

Mots clés :

Expérimentation - Partenariat - Services